

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières dessert une population très variée de près de 18 000 élèves répartis sur un territoire de 1 450 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. Son réseau d'établissements se compose de 36 écoles primaires, 7 écoles secondaires, 1 école à vocation particulière, 1 centre de formation professionnelle et 1 centre de formation aux adultes. Plus de 90 % de son personnel oeuvre en lien direct auprès des élèves, dont plus de 1 500 enseignants qui ont à coeur d'offrir des services de grande qualité afin de favoriser la réussite des élèves.

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN INFORMATIQUE **Poste régulier à temps partiel (26 h 00/semaine)** **2015-11-003 (E)**

NATURE DU TRAVAIL

Le technicien en informatique assume notamment les responsabilités suivantes :

- Il gère des réseaux, teste, modifie et met à niveau des réseaux informatiques; il conçoit et contrôle l'application de diverses procédures reliées à l'utilisation des réseaux et des équipements.
- Il agit comme personne-ressource pour les dépannages les plus complexes sur le plan matériel et logiciel notamment pour l'installation et la configuration.
- Il rédige des instructions d'utilisation des logiciels et des applications et participe à la formation des utilisatrices et utilisateurs.
- Il formule des suggestions et recommandations concernant l'achat d'équipement informatique.
- Au besoin, il peut être appelé à assister l'analyste dans les projets d'implantation de systèmes informatiques.
- Il peut être appelé à contrôler l'exécution des travaux en informatique.
- Il peut être appelée à initier des techniciennes ou techniciens moins expérimentés de même qu'à coordonner le travail du personnel de soutien dans les tâches accomplies par ce personnel relativement à la réalisation de programmes d'opérations techniques dont il est responsable.
- Au besoin, il accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques de l'informatique avec option informatique de gestion.

Exigences particulières

- Expérience dans l'environnement Microsoft Windows, Office 2013, SCCM, SSRS, Active Directory
- Connaissance de la réseautique et de la téléphonie IP (technologie CISCO un atout)

Autre exigence

La personne retenue pourrait avoir à se déplacer entre plusieurs lieux de travail; elle doit donc posséder un véhicule et un permis de conduire valide.

Traitement horaire

De 20,27 \$ (échelon 01) à 28,92 \$ (échelon 12) selon scolarité et expérience.

N.B. : La Commission scolaire des Hautes-Rivières se réserve le droit, avant la nomination, de procéder à une vérification des antécédents judiciaires. La Commission scolaire des Hautes-Rivières applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature.

Les personnes intéressées pourront faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre nous faisant part de leur intérêt pour ce poste **au plus tard le mardi 8 décembre 2015**, à 16 h, par télécopieur, courriel ou par courrier à :

Service des ressources humaines
Commission scolaire des Hautes-Rivières
210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6N3
cvsoutien@csdhr.qc.ca Télécopieur : (450) 359-1569